

Aulnay-sous-Bois, le 14 avril 2026

ATSEM : DES RÉPONSES INSUFFISANTES, DES REVENDICATIONS CLAIRES !

La CFTC a pris connaissance des réponses de la Direction Générale : Les ATSEM les ont analysées.

Elles ne s'en satisfont pas.

La réalité du terrain est bien plus exigeante que les réponses de la Direction Générale laissent entrevoir. La CFTC est là pour le dire haut et fort : **cela ne suffit pas, et nous continuons le combat.**

1. Revalorisation de l'IFSE : à l'étude, mais pas encore de décision !

La Direction Générale annonce une étude globale intégrant l'ancienneté des agents. **Nous en prenons acte.** C'est un premier pas. Mais ce n'est pas suffisant. Nous exigeons :

- Une revalorisation pour TOUTES les ATSEM, sans exception,** indépendamment de l'ancienneté
- Des décisions concrètes et rapides,** les agents ne peuvent pas attendre indéfiniment

2. Calendrier : une information importante

La Direction Générale nous informe que **les ATSEM travailleront le 1er juillet 2026.** En conséquence, leur reprise sera décalée d'une journée : **le 27 août au lieu du 26.**

La CFTC en prend acte et vous en informe.

3. Conditions de travail en classes PS : des renforts attendus à la rentrée

Les ATSEM intervenant en classes de Petite Section font face à une charge de travail particulièrement lourde, notamment en raison de **la diversité des profils des enfants accueillis et de leurs besoins spécifiques,** ainsi que du manque de moyens humains :

- Des enfants aux besoins spécifiques, avec ou sans accompagnement professionnel
- Des enfants en bas âge nécessitant une attention et des soins renforcés
- Un manque criant de moyens humains

Nous prenons acte qu'un renforcement des classes de PS est envisagé pour la rentrée de septembre 2026. Les informations sur les ouvertures et fermetures de classes seront connues en mai.

Mais nous restons fermes :

- Des renforts concrets et effectifs dès la rentrée 2026**
- Nous resterons vigilants** sur la mise en place réelle de ces mesures

4. IFAC et pause méridienne : la concertation doit devenir une réalité

Des échanges auraient lieu en début d'année scolaire entre l'IFAC et les ATSEM. **Ce n'est pas suffisant.** Nous exigeons :

- Des réunions de concertation régulières tout au long de l'année dans toutes les écoles** entre les ATSEM, l'IFAC et les officières de cantine
- Une coordination efficace et formalisée** pour améliorer le déroulement de la pause méridienne

- ✓ **Une définition claire du nombre d'enfants** de Petite Section et de Toute Petite Section pris en charge sur le temps méridien

5. Mercredis travaillés : STOP aux dérives !

Les mercredis travaillés doivent être **exclusivement consacrés à l'entretien des locaux**. La règle existe, notamment dans le guide des bonnes pratiques, elle doit être respectée par tous. Nous demandons :

- ✓ **Un rappel clair et formel de la hiérarchie** auprès des directeurs d'école
- ✓ **Le respect strict de cette organisation**

Les ATSEM ne doivent subir aucune pression. En cas de difficulté, elles doivent solliciter leur hiérarchie et la CFTC.

6. Profil de poste : des échanges réels, pas de façade

Des réunions sont annoncées pour juin. **Nous y serons. Et nous veillerons à ce que les ATSEM soient véritablement entendues.** Nous exigeons :

- ✓ **Un vrai dialogue** sur les missions des ATSEM, notamment sur le temps scolaire et en récréation
- ✓ **Une prise en compte des réalités du terrain** dans la définition du profil de poste

7. Ticket restaurant : transparence et information obligatoires !

La CFTC demande à la commune d'informer clairement tous les agents sur ce sujet :

- ✓ **En cas de participation financière personnelle au repas**, les agents doivent en être informés au préalable
- ✓ **En cas d'avantage en nature**, celui-ci doit être déclaré aux impôts, la transparence est un droit, les agents ne doivent pas être pris au dépourvu

8. CIA : Complément Indemnitare Annuel : les négociations se poursuivent

La CFTC participe activement aux réunions mises en place par la collectivité afin de définir les critères d'attribution du CIA. **Nous restons à la table des négociations pour défendre vos intérêts.**

9. Une école pour tous : des moyens à la hauteur de nos valeurs

Chaque enfant a sa place à l'école, **sans distinction et sans discrimination**. C'est un principe fondamental que la CFTC défend avec conviction.

Pour que ce principe soit une réalité concrète sur le terrain, nous demandons :

- ✓ **Un renforcement des moyens humains et matériels** pour garantir un accueil de qualité à tous les enfants, quels que soient leurs besoins
- ✓ **Des effectifs suffisants** pour que les ATSEM puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions, au bénéfice de tous

La CFTC rappelle que les ATSEM sont des professionnelles indispensables, dont l'engagement mérite respect, reconnaissance et moyens adaptés.

Les réponses de la Direction Générale témoignent d'une prise de conscience. Mais **la prise de conscience ne suffit pas, nous attendons des actes**. La CFTC continuera de porter vos revendications avec détermination jusqu'à obtenir des réponses concrètes et durables.

Rejoignez-nous !

Ensemble, faisons avancer les droits des ATSEM !

La CFTC est auprès de vous, aujourd'hui et demain.